

Commune d'AVIGNON LES SAINT CLAUDE

**CONSEIL MUNICIPAL DU 2 mai 2024**  
**COMPTE-RENDU**

**Présents** : BRAUN Caroline, CHARNAUD Loïc, DANIEL Denis, FAVIER Amélie, GRAHEK Stéphane, GRANDPERRET Denis.

**Excusé** :

**Pouvoir** : BOURBON Heydie donne pouvoir à GRAHEK Stéphane

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du Compte rendu du 28 mars 2024
- Délibération :
  - ❖ Convention Epicerie Sociale
  - ❖ Attribution des marchés de travaux eau et assainissement
- Organisation des Elections communales et Européennes les 2 et 9 juin
- Recrutement secrétaire
- Informations diverses :

Séance ouverte à 19H00.

- **Secrétaire de séance** :

Mme FAVIER se porte volontaire en qualité de secrétaire de séance. Sa candidature est approuvée à l'unanimité.

- **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 28 mars 2024** :

Le compte-rendu est approuvé par l'ensemble des membres présents.

- **Délibérations** :
  - ❖ **Convention Epicerie Sociale**

Le conseil autorise Mme le Maire à renouveler la convention avec l'Epicerie sociale selon les mêmes conditions

- ❖ **Attribution des marchés de travaux eau et assainissement**

Le conseil décide de suivre les recommandations du SIDEC suite à l'analyse présentée le 26 avril et attribue le lot 1 à l'entreprise Sogedo et le lot 2 à l'entreprise AA TP

❖ **Délibérations sur table :**

➤ **Décisions modificatives – Budget Commune :**

❖ **Décision modificative n°2 :**

Madame le Maire explique que suite au changement de nomenclatures, ne figure plus le compte 022 - dépenses imprévues.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité la décision modificative suivante :

**DIMINUTION SUR CREDITS OUVERTS**

<b>Chapitre</b>	<b>Article</b>	<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
022			- 149.80 €

**AUGMENTATION SUR CREDITS OUVERTS**

<b>Chapitre</b>	<b>Article</b>	<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
011	60621	Combustibles	+ 149.80 €

❖ **Décision modificative n° 3:**

Madame le Maire explique que suite à un déséquilibre dans les opérations d'ordre, il convient de mettre + 1500€ au compte 28041 et d'enlever au 1641 -1500€.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité la décision modificative suivante :

<b>Chapitre</b>	<b>Article</b>	<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
040	28041		+ 1500.00€
020	2031		+ 1500.00 €

➤ **Décisions modificatives – Budget Chaufferie**

Madame le Maire explique que suite à un déséquilibre dans les opérations d'ordre, il convient de mettre + 500€ au compte 28040 et d'enlever au 16 -500€.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité la décision modificative suivante :

<b>Chapitre</b>	<b>Compte</b>	<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
	16		- 500.00€
	28040		+ 500.00€

❖ **Décision modificative n°2 :**

Madame le Maire explique que suite à un déséquilibre dans les opérations d'ordre, il convient de mettre + 50€ au compte 1341 et d'enlever au 16 -50€.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité la décision modificative suivante :

Chapitre	Compte	Nature	Montant
	16		- 50.00€
	1341		+ 50.00€

➤ **Décisions modificatives – Budget Eau et Assainissement**

❖ **Décision modificative n°1 :**

Madame le Maire explique que suite à un déséquilibre dans les opérations d'ordre, il convient de mettre + 3300€ au compte 28040 et d'enlever au 16 -3300€.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité la décision modificative suivante :

Chapitre	Compte	Nature	Montant
	16		- 3300.00€
	28040		+ 3300.00€

❖ **Décision modificative n°2 :**

Madame le Maire explique que suite à un déséquilibre dans les opérations d'ordre, il convient de mettre + 2000€ au compte 70 et d'enlever au 777 -2000€.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité la décision modificative suivante :

Chapitre	Compte	Nature	Montant
	1641		+ 2000.00€
	139		+ 2000.00€

➤ **Location des chapiteaux à des associations ou à des collectivités :**

Le conseil autorise à l'unanimité la location des chapiteaux à des collectivités ou associations n'appartenant pas à la Commune d'Avignon Les Saint Claude :

Petit : 40 € (Caution 500€)  
Moyen : 70 € (Caution 500 €)  
Grand : 90 € (Caution 500 €)

- **Organisation des Elections communales et Européennes les 2 et 9 juin**

Les 2 tableaux sont complétés

Une affiche est à réaliser et à poser sur les panneaux pour informer la population des élections municipales partielles dès le 2 juin.

3 personnes ont été rencontrées par Mme Le Maire pour échanger sur le fonctionnement et les missions au sein du conseil municipal et se sont montrées intéressées.

- **Recrutement secrétaire**

3 candidats ont été rencontrés par Mme Le Maire. Le choix se porte sur une secrétaire actuellement en poste à la mairie du Saint-Claude. Le conseil autorise Mme Le Maire à solliciter le Maire de Saint-Claude pour une convention de mise à disposition sur une base de 12 à 15 h par semaine, avec une présence 3 à 4 après-midis par semaine.

Des arbitrages budgétaires seront à poser car le coût sera plus élevé que celui inscrit au budget du fait de l'ancienneté de la secrétaire recrutée.

- **Informations diverses :**

Organisation du 8 mai – lecture de textes par les enfants du village

Achat d'une tondeuse

Réunions PLUI les 7 mai (Denis Daniel) et 14 mai (Caroline Braun).

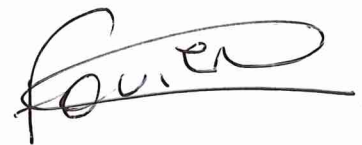
Séance levée à 20h15.

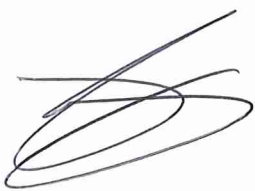
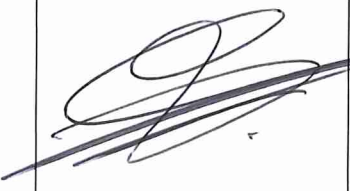




**Prochaine réunion du conseil municipal : le jeudi 6 juin 2024 à 19h00 si un seul tour pour l'élection municipale partielle ou le 11 juin 2024 à 19 h00 si 2 tours.**

Le Maire,  
Caroline Braun



Le secrétaire de séance  
Amélie FAVIER



BRAUN Caroline 	CHARNAUD Loïc 	BOURBON Heydie donne pouvoir à Stéphane GRAHEK 	DANIEL Denis 
FAVIER Amélie 	GRAHEK Stéphane 	GRANDPERRET Denis 